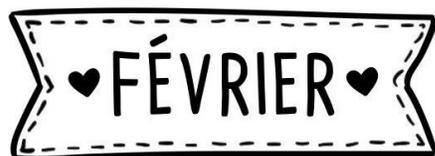




Langevinette



2022



Date de tombée pour la parution
du mois de mars 2022 :
10 mars 2022 à 16h





LE MOT DU MAIRE

Vous vous rappelez sûrement que lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2021, le conseil municipal avait adopté le règlement d'emprunt no 203-21 décrétant une dépense de 2 700 000\$ et visant à autoriser des travaux de reconstruction du bâtiment de services du Centre sportif Claude-Bédard.

Aux fins d'acquitter cette dépense de 2 700 000\$, le conseil était autorisé à emprunter une somme de 1 366 000\$ sur une période de 25 ans ainsi qu'à emprunter une somme de 616 830\$ sur une période de 10 ans afin de financer la subvention de 616 830\$ provenant du Gouvernement du Québec. Il était également autorisé à affecter la subvention de 616 830\$ provenant du Gouvernement du Canada ainsi qu'un montant de 100 340\$ provenant du fonds général de la Municipalité.

Lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2022, le conseil a alors été informé qu'en raison entre autres des coûts de l'acier, le nouvel estimé se situait maintenant à 3 150 000\$.

Après avoir évalué minutieusement l'ensemble du dossier lors de cette séance, le conseil a alors convenu de demander à l'architecte et aux ingénieurs de finaliser les plans et devis afin d'être en mesure de demander des soumissions publiques afin de connaître avec précision les coûts réels de ces travaux de reconstruction du bâtiment de services.

Présentement, nous prévoyons que ces plans et devis devraient prêts au début du mois de mars pour une ouverture des soumissions à la fin du mois de mars.

Afin de ne pas retarder la réalisation de ce projet, le conseil municipal a également adopté, lors de cette même réunion du mois de janvier, un nouveau projet de règlement d'emprunt autorisant une dépense de 3 200 000\$.

Finalement, lors de sa séance du 3 février, le conseil a adopté le règlement d'emprunt numéro 206-22 décrétant une dépense de 3 200 000\$. Ce règlement autorise également le conseil à emprunter une somme de 1 766 000\$ sur une période de 25 ans ainsi qu'une somme de 1 233 660\$ sur une période de 10 ans visant à financer l'aide financière de 1 233 660\$ accordée par le Gouvernement du Canada et par le Gouvernement du Québec pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil est également autorisé à affecter un montant de 200 340\$ provenant du fonds général.

Lors de cette même séance, le conseil Christian Chabot, maire la formation d'un comité de financement visant à financer une partie de l'augmentation de ces coûts. Ce comité, sous la présidence de Roger Brousseau, prépare présentement un montage financier ainsi qu'un plan marketing qui devraient être dévoilés d'ici le 1^{er} mars prochain.

Concrètement, cet emprunt de 1 766 000\$ représente une augmentation du compte de taxes de .04\$ du 100\$ d'évaluation ou de 53\$ par année pour une évaluation moyenne de 132 649\$. Avec le règlement d'emprunt adopté au mois de décembre, cette augmentation aurait été de .026\$ du 100\$ d'évaluation ou de 34\$ par année pour la même évaluation moyenne de 132 649\$.

Il est bien entendu que cette augmentation pourrait être réduite dans l'éventualité où le résultat des soumissions faisait en sorte que le prix de la soumission retenue était inférieur à l'estimé ainsi que par le succès de la campagne de financement.

Il serait bon de noter que les personnes habiles à voter peuvent demander que le règlement numéro 206-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en venant signer le registre ouvert à cette fin. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 17 février 2022, à la Mairie.

Je vous invite à consulter l'avis public que vous retrouvez à l'intérieur du présent Langevinette pour connaître les modalités visant l'approbation de ce règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter avant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité.

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

- Comptes fournisseurs: 440 879.75 \$
- Le conseil adopte le règlement de modification no 207-22 au règlement 186-19 sur la prévention des incendies.
- Le conseil demande des soumissions par invitation pour la réfection de la toiture du Centre civique et de la Mairie.
- Le conseil accepte l'offre faite en date du 31 janvier 2021 de Durand marquage pour la somme .27\$ le mètre pour l'année 2022.
- Le conseil adopte le règlement d'emprunt 206-22 visant à autoriser des travaux de reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard ainsi qu'à abandonner le règlement d'emprunt no 203-21.
- Le conseil autorise la formation d'un comité de financement visant à financer une partie de l'augmentation des coûts des travaux de reconstruction du bâtiment de services du centre sportif Claude-Bédard.
- La municipalité de Sainte-Justine appui le projet « Relocalisation de la Bibliothèque Roch-Carrier et autorise l'exécution des travaux pour la réalisation de ce projet.
- Adoption du règlement no 204-22 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Le conseil nomme Christian Chabot à titre de représentant de la Municipalité au sein de conseil d'administration de l'OMH Beauce-Etchemins.
- Le rapport « Statistiques des transports » déposé par Transport Autonomie est remis au conseil municipal. Au total, 685 transports ont été effectués à Sainte-Justine en 2021.
- Le conseil ordonne au directeur général de transmettre avant le 20^e jour de février 2022 au bureau de la MRC des Etchemins, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires.
- Le conseil convient d'établir les taux de location des bureaux situés au sous-sol des anciens locaux de la Caisse des Etchemins sur la même base que les bureaux loués par le Fonds d'investissement au 209, Principale à Sainte-Justine.
- Le conseil proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite tous les citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE.**
- Le conseil accepte de verser la somme de 100\$ à titre de contribution financière pour l'organisation de la 43^e édition du Gala du Mérite Sportif Beauceron qui se tiendra le 9 avril 2022 au Centre Castel à Ste-Marie.
- Le conseil autorise l'achat d'un billet pour l'évènement inspirant organisé par la SADC Bellechasse-Etchemins qui se tiendra à Sainte-Claire le 30 mars 2022.



Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité de Sainte-Justine

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 3 février 2022, le conseil municipal de Sainte-Justine a adopté le règlement numéro 206-22 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 3 200 000\$ et un emprunt de 2 999 660\$ visant à autoriser des travaux de reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard ainsi qu'à abandonner le règlement d'emprunt numéro 203-21 ».

Aux fins d'acquitter cette dépense de 3 200 000\$, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 766 000\$ sur une période de 25 ans ainsi qu'à emprunter une somme de 1 233 660\$ sur une période de 10 ans afin de financer la subvention de 616 830\$ provenant du Gouvernement du Québec et la subvention de 616 830\$ provenant du Gouvernement du Canada ainsi qu'à affecter un montant de 200 340\$ provenant du fonds général de la Municipalité.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 206-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 17 février 2022 à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 206-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 162. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 206-22 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 17 février 2022, à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0.
6. Le règlement peut être consulté à la Mairie de Sainte-Justine du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h30 (fermé de 12h30 à 13h00) et le vendredi de 9h00 à 13h00.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 3 février 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 3 février 2022 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Sainte-Justine ce 10^e jour de février deux mille vingt-deux.

GILLES VÉZINA, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Sainte-Justine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Mairie et Église, entre 9h00 et 16h00 le 10^e jour de février 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour de février deux mille vingt-deux.

GILLES VÉZINA, directeur général et greffier-trésorier



Gagnants et gagnantes du tirage de 20 \$ pour Noël 2021 offert par la FADOQ de Sainte-Justine

1	Tanguay	Jacques	26	Fortier	Diane T
2	Lessard	Marjolaine	27	Audet	Pierrette
3	Labonté	Roberte	28	Perreault	Micheline
4	Racine	Alain	29	Morin	Sylvie
5	Lapierre	Diane	30	Vachon	Lionel
6	Goulet	Robert	31	Bessette	Pierrette
7	Grégoire	Richard	32	Beaulieu	Denis
8	Leblond	Justine	33	Poulin	Léopold
9	Vachon	René	34	Fournier	Lise
10	Gourde	Michel	35	Cayouette	Cécile
11	Lecours	Mario	36	Pouliot	Diane
12	Deblois	Daniel	37	Couture	Claudette
13	Gagnon	Francine	38	Carrier	Normand
14	Veilleux	Donald	39	Lamontagne	Carole
15	Provost	Lise	40	Lessard	Gervaise
16	Bizier	Gilles	41	Lapierre	Jeannine
17	Rhéault	Guylaine	42	Fortier	Réal
18	Gourde	Micheline	43	Perreault	Patrice
19	Maurice	Ginette	44	Brousseau	Camille
20	Labonté	Ginette	45	Nadeau	France
21	Nadeau	Lucille	46	Chabot	Marielle G.
22	Cayouette	Armand	47	Racine	Lynda
23	Bisson	Louissette	48	Leblanc	Louissette
24	Goudreau	Aurèle	49	Létourneau	Laurent
25	Ferland	Denis	50	Routhier	Guylaine

Appel à projets pour le Fonds culturel dans Les Etchemins

Lac-Etchemin, le 24 janvier 2022 – Jusqu'au 25 mars 2022, la MRC des Etchemins invite les individus, comités et organismes des Etchemins à déposer des projets au Fonds culturel. En tout, une enveloppe de 20 000 \$ est disponible pour soutenir différentes initiatives. La MRC souhaite favoriser l'accès à la culture et aux arts, contribuer à la vitalité culturelle du milieu et permettre la réalisation de projets culturels novateurs. La sélection des projets se fera par un comité d'analyse.

Vous aimeriez réaliser un projet culturel original au niveau théâtral, musical, patrimonial, littéraire, des arts visuels ou métiers d'arts? L'aide financière peut atteindre 2 000 \$ par projet. Les conditions d'admissibilité, les critères d'évaluation et le formulaire de demande sont disponibles en consultant l'onglet [développement culturel](#) sur le site internet de la MRC. Des renseignements additionnels peuvent être obtenus auprès de Mathieu Baillargeon au (418) 625-9000, poste 2262.

Le Fonds culturel s'inscrit à l'intérieur du nouveau plan d'action 2020-2023 de l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC des Etchemins et le gouvernement du Québec. L'Entente vise à assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC.

– 30 –

Source : Mathieu Baillargeon
MRC des Etchemins
Tél : 418 625-9000, poste 2262



ÉCOLE AUTREMENT

Retour aux études?

L'École autrement t'offre:

- De terminer ton secondaire ou d'obtenir des préalables dans une classe de 10 personnes;
- Une alternance entre les matières scolaires et des activités de groupe variées;
- Du soutien des enseignants et des intervenants!

Le tout dans un cadre flexible!

Où:  **ARREFOUR**
JEUNESSE-EMPLOI
les Etchemins

Contacte Suzi-Ann au 418-625-2533 poste 226 ou
au suzi-ann.roy@cjeetchemins.ca

Service des



Poste animateur (trice) camp de jour 2022 à Sainte-Justine

Sous la direction du directeur des loisirs et coordonnateur (trice), l'animateur de camp de jour a la responsabilité d'assurer, d'encadrer, d'animer et d'organiser des activités de loisirs, sportives et culturelles aux jeunes sous sa responsabilité. Favoriser l'intégration et la participation. Assurer un encadrement sécuritaire aux jeunes et autres animateurs. Collaborer en équipe au bon fonctionnement du camp.

Responsabilités

- Participer en équipe à l'élaboration de la thématique, préparation du programme d'animation nécessaire au bon fonctionnement des opérations au camp de jour.
- Assurer un encadrement, la sécurité et le bien-être des enfants
- Assumer le service de garde du matin, du midi et du soir, selon l'horaire.
- Planifier, organiser et réaliser des activités sportives, récréatives, des loisirs et culturelles
- Appliquer et respecter les consignes de sécurité et sanitaires
- Assurer une saine communication avec la direction et les autres animateurs

Profil recherché

- Faire preuve de leadership, de dynamisme et d'autonomie
- Faire preuve de professionnalisme et de rigueur
- Avoir une bonne capacité de communication
- Faciliter de travailler en équipe
- Être disposé à suivre la formation DAFA animateur (date à déterminer, mai ou juin)
- Être motivé, ponctuel et fiable
- Avoir 16 ans

Conditions de travail :

- Être disponible du 20 juin au 12 août 2022
- Lieu de travail : Sainte-Justine
- Type d'emploi : Temps plein, saisonnier
- Horaire variable : de 7h30 à 17h30
- Période : 7 semaines sur 8
- Salaire : \$14,75 / h

POUR POSTULER (plusieurs postes disponibles)

Envoyez votre curriculum vitae par courriel dès maintenant : loisirs@stejustine.net

Date limite de candidature : 11-mars 2022 (17h00)



1 Poste de coordonnateur (trice) du Camp de jour 2022 à Ste-Justine

Sous la supervision du directeur des loisirs de Ste-Justine, le coordonnateur (trice) est responsable de la bonne gestion des opérations, de la planification et organisation des activités de loisirs, sportives, récréatives, culturelles et des sorties. Assurer un environnement sécuritaire pour les enfants et les employés, et de voir à l'application et au respect des mesures sanitaires en vigueur. Contribuer et maintenir un climat de travail agréable.

Pour plus de détails sur la description de tâches, les exigences, les avantages et pour postuler :

Consulte le site www.stejustine.net section camp de jour.

Journée Glissade

Samedi le 12 mars 2022, 13h00 à 16h00

Les Assurances Roger Brousseau Inc. et l'Œuvre des loisirs de Ste-Justine t'invitent à venir prendre une bonne bouffée d'air frais !!

Viens t'amuser avec nous, au Centre Sportif Claude Bédard pour une journée plein air.

Glissades avec remontée, Chocolats Chauds et tire sur la neige

Si les restrictions sanitaires le permettent, **patin libre gratuit** de 15h à 16h30

ARB

Assurances Roger Brousseau Inc.
Cabinet de services financiers

ARB souligne ses 25 ans de services avec vous!

25



Oeuvre des loisirs
de Sainte-Justine

Là pour vous représenter



Mme Mélanie Gagnon administratrice



M. Louis Robert, président



Mme Audrey Bédard, administratrice

**Les administrateurs sont
à l'écoute des membres.
N'hésitez pas à leur faire
entendre votre voix.**

Directrice d'une coopérative de solidarité, la mère de deux adolescentes habite Sainte-Justine depuis 6 ans. Pour Mélanie, la Caisse est une solide alliée des milieux municipal, scolaire, communautaire et touristique. L'administratrice a réellement le sentiment que la Caisse agit pour le mieux-être de sa communauté et de ses membres. Pour elle, la formule coopérative se distingue.

Marié depuis 21 ans et père de quatre enfants, Louis Robert réside à Sainte-Justine depuis 20 ans. Louis affirme que la Caisse Desjardins des Etchemins contribue activement et avec fierté à la richesse individuelle et collective des Etchemins. « Je suis confiant d'offrir à nos membres une institution financière performante, efficace, présente, engagée et surtout centrée sur la satisfaction ».

Née à Saint-Cyprien, Audrey habite Sainte-Justine depuis 15 ans. Pour la mère de deux enfants, Desjardins est synonyme de vitalité et de prospérité. Il permet à chacun des membres de concrétiser ses rêves. En redonnant à la communauté, la Caisse contribue à améliorer le quotidien de ses membres. Pour Audrey, grâce à la coopération, on va plus loin.

 **Desjardins**
Caisse des Etchemins



IMPÔT 2021

Votre revenu pour 2021 était peu élevé (moins de 30 000 \$)?

Votre situation fiscale est simple?

Le Service d'action bénévole de NOUVEL ESSOR PEUT VOUS AIDER!

Pour bénéficier de ce service GRATUIT

• **Vous pouvez poster vos documents à NOUVEL ESSOR**
191, rue Langevin, Sainte-Justine, G0R 1Y0
N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de téléphone



• **ou les déposer à nos bureaux (boîte postale extérieure)**

• **ou vous pouvez apporter vos papiers**
DE 8 H 30 à 12 H et de 13 H à 15 H 30 à :

■ **SAINTE-JUSTINE - JEUDI 3 MARS 2022**
NOUVEL ESSOR
191, rue Langevin (entrée au sous-sol)

■ **LAC-ETCHEMIN - JEUDI 17 MARS 2022**
L'ESSENTIEL des Etchemins
301 A, rue Industrielle

■ **SAINT-PROSPER - VENDREDI 25 MARS 2022**
Maison de la famille
1865 B, 20^e Avenue

Pour information : Audrey Lemay 418-383-5252 poste 1

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18h30 à 20h00

Mardi 13h30 à 15h00

Jeudi 18h30 à 20h00

Samedi 9h30 à 11h00

La bibliothèque est située au sous-sol
du Centre Civique (250-1, rue Principale)

418 383-5399

La chute à livres est accessible à la porte gauche du Centre Civique
et elle est ouverte de 8h30 à 17h au lundi au vendredi.

NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

Restez à l'affût de nos publications sur Facebook pour
connaître les prochaines dates des activités qui auront
lieu à la bibliothèque. Nous avons très hâte de vous
retrouver.



POUR 2022, NOUS AVONS

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS

- L'inconnue de la seine de Guillaume Musso;
- Alice, Aline et Rosalie de Marthe Laverdière;
- Héritage de Nora Roberts;
- Le chant des bruants de Claude Coulombe;
- Place des érables tome 3 de Louise Tremblay d'Essiambre;
- L'épicerie Sansoucy de Richard Gougeon;
- Tome 1 à 6 de Journal d'un dégonflé, double peine, zéro réseau, sauve qui peut, ça déménage, totalement givré, le grand bain;
- Moi slime de Kurokawa, volume 1 et 2;
- Le Nightingale sous le givre, le vœu de Nightingale, la garde de Nightingale, la guerre de Nightingale de Donna Douglas;
- Kukum, Atuk, Tiohtiaké de Michel Jean;
- Noël à Kingscroft de Mylène Gilbert-Dumas.

**CONSULTER LA PAGE FACEBOOK OU LE SITE WEB DU RESEAU BIBLIO
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIBLIOTHÈQUE ROCH-CARRIER**

facebook

IMPORTANT

Lors de l'appel de projets du ministère de la Famille pour l'implantation de CPE dans l'ensemble du Québec, des démarches ont été prises afin d'obtenir une dérogation pour la municipalité de Ste-Justine. On nous a répondu que les données nécessaires étaient insuffisantes pour détecter un besoin dans la municipalité de Ste-Justine et des villages à proximité. Donc, la chose à retenir et à mettre en application **pour toutes les futures mamans ou nouvelles mamans** : vous devez vous inscrire le plus rapidement possible dans l'outil du ministère de la Famille

(La Place 0-5). Les données compilées dans cet outil servent à déterminer les besoins de places en services de garde pour une municipalité ou un secteur à l'intérieur d'une MRC.

Votre participation est importante et requise pour permettre éventuellement de combler toutes les places nécessaires en services de garde, autant en installation, qu'en milieu familial, dans votre municipalité.



Petites Petites Petites
ANNONCES
 Petites Petites Petites



Passion
PEINTURE

Kathy Paquet
418 226-5896
 RBQ : 5802-0983-01

Peinture
 résidentielle et
 commerciale

Recharge d'extincteurs

LA FORCE-B INC.
 Division : protection incendie

Josée Tanguay
 Technicienne

54, route 204
 Sainte-Justine (Québec)
 G0R 1Y0
 Tél. : 418 625-9788
 laforce-b@outlook.com

2.5 lbs : 20\$
 5 lbs: 25\$
 10 lbs: 30\$
 20 lbs: 35\$
 30 lbs: 50\$

Plus taxes

Peinture
Tirage de joint
Alain Roy

Intérieur/extérieur
 Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



Bureau municipal
 167 route 204
 Sainte-Justine, QC
 G0R 1Y0
 Téléphone : 418-383-5397
 Télécopieur : 418-383-5398



SAINTE-JUSTINE

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Heures d'ouverture
 Lundi au jeudi
 de 9h00 à 12h30
 13h00 à 16h30
 Vendredi
 9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET